

LYON, le 22 septembre 2009

## **Communiqué de presse**

### **La suppression de l'institution indépendante du Défenseur des enfants va à l'encontre des recommandations du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies**

Les parlementaires socialistes du Rhône s'indignent de la suppression de l'institution indépendante du Défenseur des enfants, en charge d'une mission très spécifique.

Cette décision, prise sans concertation, malheureusement, confirme le manque d'intérêt du gouvernement à la cause des enfants et à la politique en direction de l'enfance. Elle est à rapprocher en effet de l'annonce faite en juin de ne pas créer le Fonds de financement national pour la protection de l'enfance.

Cette suppression est un mauvais signe adressé également aux institutions internationales en charge de ces questions et va à l'encontre des recommandations du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies.

Les parlementaires socialistes du Rhône tiennent à souligner l'immense travail accompli par cette autorité, qui depuis l'année 2000 a traité plus de 20 000 requêtes, et demandent solennellement au gouvernement de revenir sur sa décision.

**Christiane DEMONTÈS (Sénatrice), Gérard COLLOMB (Sénateur), Pascale CROZON (Députée), Sylvie GUILLAUME (Députée Européenne), Pierre-Alain MUET (Député), Jean-Jack QUEYRANNE (Député), Jean-Louis TOURAINE (Député).**